



COMMUNIQUE DE PRESSE

Poitiers, le 13 novembre 2019

PLAN HIVERNAL 2019-2020 Dans la VIENNE

Plan hiver 2019-2020: 843 places supplémentaires, des maraudes et des accueils de jour renforcés pour protéger les plus fragiles en Nouvelle-Aquitaine

Le plan hiver a commencé officiellement le 1^{er} novembre pour une durée de 5 mois. Il va se traduire par l'ouverture progressive en tant que de besoin de 400 places d'hébergement en Nouvelle-Aquitaine et la mobilisation de 443 places supplémentaires qui pourront être ouvertes dans des gymnases ou des salles communales en cas de grand froid, soit autant que l'an dernier sur la même période.

Ces **843 places temporaires s'ajoutent aux 2933 places d'hébergement d'urgence ouvertes de manière pérenne** en Nouvelle-Aquitaine ce qui porte le parc d'hébergement d'urgence à **un niveau jamais atteint de 3776 places pour la période hivernale**. Sur la même période, le parc total d'hébergement (urgence, insertion, stabilisation) s'élève à 6186 places pour la région Nouvelle-Aquitaine.

L'an dernier, plus de **3,7 M€ ont été mobilisés dans le cadre du plan hiver** pour augmenter le nombre de places d'accueil, repérer les personnes à la rue et accompagner les personnes les plus fragiles.

A la fin de la campagne hivernale, 340 places d'hébergement d'urgence ont été pérennisées en Nouvelle-Aquitaine pour répondre aux besoins des personnes en difficulté.

L'État va poursuivre ses efforts en lien étroit des collectivités et des associations pour proposer des solutions d'hébergement et de logement adaptées à chacun.

Contact presse

Nathalie BRIONNET – Adjointe à la responsable du Service de Communication Interministérielle
Préfecture de la Vienne – nathalie.brionnet@vienne.gouv.fr – 05.49.47.24.76

Partout en Nouvelle-Aquitaine, **les services de l'État sont mobilisés pour venir en aide à ces publics, les mettre à l'abri et engager un travail d'évaluation sociale et d'accompagnement.**

Dans la Vienne, ce sont actuellement **433 places d'hébergement** (dont 147 en urgence) **qui sont ouvertes** à l'année contre 386 places en 2018 grâce à la pérennisation et à la création de nouvelles places depuis l'hiver dernier.

95 places supplémentaires en hébergement d'urgence pourront ouvrir progressivement pour la période hivernale ce qui portera la capacité d'accueil à 528 places.

Comme en 2019, le SAMU social sera renforcé, il s'attachera à identifier les personnes en très grande précarité refusant les propositions d'hébergement ou n'appelant plus le 115 dans la perspective de mettre en place des orientations adaptées à ce public.

Un comité de veille sociale se réunit mensuellement associant les partenaires concernés afin d'effectuer un **suivi du dispositif hivernal** et assurer une **coordination des acteurs** de l'hébergement, de la veille sociale et de la santé.